



Bruxelles, le 22 mars 2019

Un « cahier gris » du Contrôle des chômeurs par le FOREM

Décidé sous le gouvernement Di Rupo, le transfert aux Régions de la compétence du contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi sur le marché du travail a débouché sur la création en janvier 2016 du « Service contrôle du FOREM » en Wallonie.

Une telle réforme n'apporte aucune plus-value pour les travailleurs et les travailleuses avec ou sans emploi. Bien au contraire, cette réforme délite encore davantage la solidarité et risque d'accentuer l'érosion d'une sécurité sociale forte. Les Travailleurs sans emploi de la CSC ne trouvent aucun intérêt à cette réforme institutionnelle. Ils se sont toujours opposés à cette mesure qui, comme la dégressivité accrue des allocations de chômage, la limitation dans le temps des allocations d'insertion et d'autres encore, stigmatisent les chômeuses et chômeurs sans trouver de réelle solution au chômage structurel.

Deux ans après le transfert de la compétence du contrôle des demandeurs d'emploi et suite aux rapports 2018 du FOREM, le doute est grand quant à la motivation de ce contrôle qui devrait mener à l'emploi : dans son rapport de ce jour, l'ONEM nous apprend que 46,4% des exclus durant les 6 premiers mois de 2018 n'ont pas retrouvé un emploi ; sur les 48.842 entretiens d'évaluation des allocataires sociaux effectués par le FOREM, 18.678 décisions ont été négatives, soit près de 40% ! Ces décisions négatives entraînent des sanctions qui peuvent conduire à la suppression pure et simple des indemnités de chômage

Quatre fois sur dix donc, la chômeuse ou le chômeur wallon, victime d'un marché de l'emploi souvent dépourvu...d'emploi est assimilé à un profiteur. Or, selon ce même rapport de l'ONEM d'aujourd'hui, en 10 ans, si le nombre d'offres d'emploi a augmenté pour le pays de 34,3%, il a diminué de 2,4% pour la Wallonie.

Depuis la montée du MR au gouvernement wallon, le ministre de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet n'a eu de cesse de s'attaquer aux sans-emploi.

Tous les jours sur le terrain en accompagnant les demandeurs et demandeuses d'emploi, les Travailleurs sans emploi (TSE) de la CSC constatent que la réalité est tout autre. Les solutions avancées sont souvent inefficaces et inutiles. Pire, ces mesures ne font que renforcer la stigmatisation des sans-emploi et le sentiment général de malaise dans la société.

Les chiffres victorieusement rapportés chaque mois par le FOREM¹, sont ceux de la baisse du chômage indemnisé. Quand on compare le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie, passé de 209.948 personnes en janvier 2018 à 207.299 personnes en janvier 2019, on constate que le chômage réel n'a diminué

¹ <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/chiffres.html>

en un an que légèrement, à savoir de 1,26%. Les personnes sanctionnées et exclues disparaissent des statistiques, ce qui contribue à la baisse triomphale du chômage tant reliée par les médias chaque mois.

Au-delà des chiffres

Les TSE de la CSC ont décidé de ne pas se satisfaire de données chiffrées froides et impersonnelles. Derrière les chiffres, il y a des personnes sans-emploi qui vivent très mal leur situation et aspirent à trouver un emploi de qualité qui leur permette de vivre dignement.

Avec les contrôles systématiques des preuves de recherche d'emploi, c'est aux demandeuses et demandeurs d'emploi de prouver leur disponibilité sur le marché du travail. Les ministres de l'Emploi successifs prétendent responsabiliser les demandeuses et demandeurs d'emploi afin qu'ils « s'émancipent et prennent du pouvoir sur leur vie ».

Les TSE de la CSC travaillent au quotidien avec des sans-emploi pour les inciter à jouer un rôle déterminant tant dans leur vie professionnelle que citoyenne. Il nous semble évident que les sans-emploi doivent être consultés, entendus et associés à l'élaboration des solutions de lutte contre le chômage. Qui mieux que les personnes concernées connaît les réalités d'une situation difficile. Les travailleurs sans emploi estiment qu'il est temps et opportun, de les considérer comme des acteurs plutôt que comme des suspects. Cela implique que ces mesures de contrôle soient évaluées par et avec les personnes concernées.

Chaque année, l'ONEM publie un rapport annuel qui reprend les résultats des différentes régions et compare les évolutions avec l'année précédente. À chaque fois, les travailleurs sans emploi de la CSC ont démontré que ce rapport principalement statistique et chiffré ne fait aucune référence au devenir des personnes exclues ou sanctionnées. C'est là qu'une enquête plus qualitative aurait toute son utilité. Elle permettrait de mettre des êtres humains derrière les chiffres et rendrait possible une exacte appréciation de la pertinence de ces politiques.

Nous savons que l'exclusion pousse une partie des personnes rejetées vers le travail en noir et l'exploitation, ce qui participe à dégrader le marché de l'emploi dans sa globalité. Sans parler de toutes celles et ceux qui, soit redeviennent dépendant-e-s d'une personne qui les prend à leur charge, soit, n'apparaissent dans aucune statistique et peuplent ce qu'on appelle la forêt de Sherwood.

Les causes du chômage sont structurelles et relèvent plus de choix politiques et économiques et d'un contexte international de plus en plus globalisé que du seul fait du comportement des sans-emploi.

C'est au départ de réalités concrètes observées par nos accompagnateurs, mais aussi au départ de récits de vie de nos affiliés et affiliées, que nous dressons ce bilan de la situation telle que les travailleurs sans emploi la vivent aujourd'hui.

Il n'est pas question de faire le procès du FOREM mais au contraire, dans un souci constructif, d'attirer l'attention sur la disparité actuelle entre la réalité des contrôles que nous constatons sur le terrain et les louables intentions, portées par des valeurs d'humanité et la valorisation de l'accompagnement des demandeurs d'emplois, qui ont été et sont évoquées en parlant du transfert du contrôle.

Plus d'info ?

Khadija Khourcha : 0473 495 903

